# Pour diffusion immédiate

**30 nouveaux logements sociaux et abordables pour des personnes vulnérables dans Vanier-Les Rivières**

**Québec, le 22 février 2022. –** Le député de Vanier-Les Rivières, M. Mario Asselin, se réjouit qu’une somme de 507 120 $ ait été annoncée pour la construction de 30 nouveaux logements sociaux et abordables dans la circonscription dans le cadre de la [Seconde Entente Canada-Québec concernant l’Initiative pour la création rapide de logements](http://habitation.gouv.qc.ca/medias/communiques_de_presse/communique_de_presse/article/detail/detail/pres_de_15_milliard_de_dollars_pour_le_logement_abordable_au_quebec.html). Le projet, la Résidence Le Piolet, destiné aux jeunes en difficulté sera situé sur le boulevard Wilfrid-Hamel à Québec.

Cette entente, qui permettra de financer un total de 79 projets dans les régions du Québec, facilitera la création de plus de 1 400 nouveaux logements sociaux et abordables, grâce à un investissement de près de 338 M$. Afin de s’assurer que les Québécois dans le besoin qui y habiteront ne paient que 25% de leurs revenus, le gouvernement du Québec investira aussi jusqu’à 128 M$ au cours des 20 prochaines années.

Les deux ententes de l’[Initiative de création rapide de logements](https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/creation-de-1228-logements-abordables-pour-des-clienteles-plus-vulnerables) représentent un investissement total d’environ 517 M$. Depuis janvier 2021, ce sont ainsi près de 3 000 unités résidentielles qui auront été financées afin d’être livrées selon les standards de construction reconnus au Québec, et ce, au bénéfice des ménages québécois dans le besoin.

**Citations**

« Les besoins en habitation sont importants dans les grandes villes, mais aussi dans nos régions. Ce sont plus de 1 400 nouveaux logements sociaux et abordables que nous construirons dans la prochaine année. Nous continuons ainsi à augmenter l’offre de logements dans tout le Québec! Les locataires admissibles n’auront d’ailleurs qu’à débourser 25% de leurs revenus pour habiter ces milieux de vie. Cela représente jusqu’à 128 M$ en terme d’investissement pour soutenir les Québécoises et les Québécois dans le besoin. »

*Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l’Habitation* *et ministre responsable de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean*

« Aujourd’hui, cette annonce faite par ma collègue ministre des Affaires municipales et de l’Habitation démontre bien la volonté de notre gouvernement de réaliser son engagement de créer de nouveaux projets d’habitation et de logements sociaux. Dans Vanier-Les Rivières, c’est 30 nouveaux logements qui verront le jour au cours de la prochaine année à la résidence Le Piolet et qui seront entièrement dédiés aux jeunes vivant des difficultés. Il s’agit d’un investissement important de 507 120 $ qui aura un impact significatif pour la communauté de Vanier-Les Rivières. »

*Mario Asselin, député de Vanier-Les Rivières*

**Faits saillants**

* La Seconde Entente Canada-Québec concernant l’Initiative de création rapide de logements :
  + soutient la création de nouveaux logements abordables permanents;
  + finance la construction de nouveaux logements locatifs, l’acquisition de terrains et la conversion ou la remise en état d’immeubles existants pour y aménager des logements abordables;
  + vise à ce que tous les fonds soient engagés le plus rapidement possible pour que les logements soient disponibles dans les 12 mois suivant la conclusion des ententes, à moins qu’il en soit convenu autrement.
* Le gouvernement du Québec s’engage également à financer les suppléments au loyer de certains projets. Grâce à cette aide, les locataires admissibles paieront un loyer équivalant à seulement 25 % de leurs revenus.

**À propos de la Société d’habitation du Québec (SHQ)**

En tant que chef de file en habitation, la SHQ a pour mission de répondre aux besoins en habitation des citoyens du Québec. Pour ce faire, elle offre des logements abordables ou à loyer modique et elle propose un éventail de programmes d’aide favorisant la construction et la rénovation résidentielles, l’adaptation de domicile et l’accession à la propriété. De plus, la SHQ stimule l’établissement de partenariats avec les collectivités, la concertation entre les acteurs du milieu et l’innovation. Pour en savoir plus sur ses activités, consultez le [www.habitation.gouv.qc.ca](http://www.habitation.gouv.qc.ca).

[C:\Users\ROSS03\ddanjou\AppData\Local\Microsoft\Windows\Temporary Internet Files\shqsfr\Realises\TEMP\XPgrpwise\IMAGE_48.gif](http://www.facebook.com/SocietehabitationQuebec)SocietehabitationQuebec

[C:\Users\ROSS03\ddanjou\AppData\Local\Microsoft\Windows\Temporary Internet Files\shqsfr\Realises\TEMP\XPgrpwise\IMAGE_49.gif](http://www.twitter.com/HabitationSHQ)HabitationSHQ

– 30 –

|  |  |
| --- | --- |
| **Source :**  Bénédicte Trottier-Lavoie  Attachée de presse de la  ministre des Affaires municipales  et de l’Habitation et ministre responsable de la région du Saguenay−Lac-Saint-Jean  514 686-7100  [benedicte.trottierlavoie@mamh.gouv.qc.ca](mailto:benedicte.trottierlavoie@mamh.gouv.qc.ca) | **Information :**  Relations auprès des médias  Société d’habitation du Québec  418 643-4035, poste 32032  [medias@shq.gouv.qc.ca](mailto:medias@shq.gouv.qc.ca) |